

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-315/SG/FIN accordant une subvention de cinq cent mille francs Djibouti (500.000 FD) à l'Association pour l'équipement social des familles d'anciens combattants du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 70-315/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
27 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinq cent mille francs-Djibouti (500.000 FD) est accordée à l'Association pour l'Equipement social des familles d'anciens combattants du Territoire Français des Afars et des Issas à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social. Cette somme sera mandatée semestriellement en deux fractions égales. ; La dépense susvisée est imputable au chapitre 28, article 1er, \$ 2, exercice 1970.